

**123CLUB PME 2016**  
Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 41 281 471 €  
Siège social : 94, rue de la Victoire 75009 Paris  
817 664 675 RCS PARIS  
(La « Société »)

---

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET  
EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES EN DATE DU 6 FEVRIER 2025**

---

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 6 février,  
A 10 heures,

Au siège social de la Société 123CLUB PME 2016, 94, rue de la Victoire – 75009 Paris, les actionnaires de la Société, société anonyme au capital de 41 281 471 euros, divisé en 41 281 471 actions de 1 euro chacune, dont le siège social est sis 94, rue de la Victoire – 75009 Paris (ci-après dénommée la « Société »), se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire sur convocation faite par le Conseil d'administration à chaque actionnaire en date du 21 janvier 2025.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom propre qu'en qualité de mandataire.

L'assemblée procède à la composition de son bureau :

- Mr Xavier Anthonioz Rossiaux, est désigné pour présider la séance ;
- La société 123 Investment Managers, l'actionnaire représentant le plus grand nombre de voix, acceptant ces fonctions, est nommé aux fonctions de scrutateur ;
- Mme Clothilde Thouvenel assure les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau ainsi constitué, permet de constater que les actionnaires présents, ou représentés ou ayant voté à distance, détiennent 11 706 768 actions sur les 41 281 471 actions ayant le droit de vote.

M. Alexandre Fleytoux, commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre recommandée avec demande d'avis de réception en date du 25 janvier 2025 est absent et excusé.

Le président de séance dépose sur le bureau et met à la disposition des actionnaires de la Société les documents suivants :

- la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires de la Société pour l'assemblée générale de ce jour ;
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes de la Société pour l'assemblée générale de ce jour ;
- la feuille de présence certifiée par le bureau et la liste des actionnaires de la Société ;
- les pouvoirs des actionnaires ayant voté par procuration ;
- les formulaires de vote à distance adressés par les actionnaires ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat, annexe) de l'exercice clos le 30 juin 2024 ;
- le rapport de gestion du conseil d'administration auquel est joint :
  - Le tableau prévu par l'article R. 225-102 du Code de Commerce faisant apparaître les résultats de la Société au 30 juin 2024 (annexe 1 dudit rapport) ;
- le rapport de gestion du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise
- le rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 ;

- le rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées relevant de l'article L. 225-38 du Code de commerce ;
- le rapport du commissaire aux comptes sur le projet de réduction de capital ;
- la copie des statuts à jour de la Société ;
- le texte des résolutions qui sont soumises à l'assemblée.

Le président de séance déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social conformément auxdites dispositions.

Le président de séance rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**A titre ordinaire :**

- Examen des rapports du Conseil d'administration et du Commissaire aux comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2024 et quitus aux administrateurs, au Président et Directeur général et aux directeurs généraux délégués ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Examen du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.225-38 et suivants du Code de commerce ;

**A titre extraordinaire :**

- Réduction de capital non motivée par des pertes ;
- Pouvoirs pour les formalités.

Un débat s'instaure entre les actionnaires.

Personne ne demandant plus la parole, le président de séance met successivement aux voix les résolutions suivantes, étant précisé que préalablement à l'ouverture du vote, le bureau a décidé, à l'unanimité, que ledit vote sera exprimé au moyen d'un bulletin de vote remis à chaque actionnaire présent en séance, tant à titre personnel qu'en sa qualité de mandataire.

Les bulletins de vote seront dépouillés à l'issue de l'examen des questions figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

**A TITRE ORDINAIRE**

**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'administration et du rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 30 juin 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En application des dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39-4 dudit Code.

En conséquence, les actionnaires donnent au Président et Directeur général, aux administrateurs et aux directeurs généraux délégués, quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :**

- voix ayant voté pour : 11 484 068
- voix ayant voté contre : 0
- voix s'étant abstenues : 222 700

## DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition du Conseil d'administration et décide d'affecter le bénéfice de 1 271 076 euros au compte « Report à Nouveau » qui ressortira, après affectation, à un montant débiteur de (3 870 948) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :**

- voix ayant voté pour : 11 501 068
- voix ayant voté contre : 0
- voix s'étant abstenues : 205 700

## TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, connaissance prise du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, constate qu'aucune nouvelle convention réglementée n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :**

- voix ayant voté pour : 11 484 068
- voix ayant voté contre : 0
- voix s'étant abstenues : 222 700

## A TITRE EXTRAORDINAIRE

### QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, décide de réduire le capital de 7.017.850,07 euros pour le ramener de 41 281 471 euros à 34 263 620,93 euros par voie de remboursement d'une somme totale de 7 017 850,07 euros.

Cependant, la présente résolution est adoptée à la condition suspensive que les créanciers antérieurs à la date du dépôt du procès-verbal au greffe du Tribunal de commerce de Paris ne fassent pas opposition dans les délais légaux ou que leurs oppositions soient rejetées sans conditions par le Tribunal.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :**

- voix ayant voté pour : 11 496 068
- voix ayant voté contre : 20 000
- voix s'étant abstenues : 190 700

### CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'administration, décide de réaliser cette réduction de capital par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,17 euro. Cette valeur nominale passera en conséquence de 1 euro à 0,83 euro.

Le remboursement de la somme de 0,17 euro par action sera effectué au siège de la Société, dans la limite des réserves évoquées à la précédente résolution.

Les pouvoirs les plus étendus sont conférés au Président du Conseil d'administration et Directeur général à l'effet de réaliser les opérations ci-dessus, notamment à l'effet de la réalisation ou la non-réalisation de la condition suspensive posée dans la précédente résolution, constater en conséquence le caractère définitif de la réduction de capital, informer les actionnaires de la date à compter de laquelle le remboursement pourra avoir lieu.

Cette opération de réduction de capital qui constate le remboursement corrélatif aux actionnaires, et s'opère par la réduction du nominal sera enregistrée gratuitement en application de l'article 814 C du CGI.

D'un point de vue fiscal, la réduction de la valeur nominale des actions est constitutive d'un remboursement d'apports non imposable en application de l'article 112, 1° du Code général des impôts.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :**

- voix ayant voté pour : 11 496 068
- voix ayant voté contre : 20 000
- voix s'étant abstenues : 190 700

#### SIXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, décide, sous réserve de la constatation de la réalisation définitive de la présente réduction de capital, de modifier les Statuts de la Société comme suit :

- Il est ajouté le paragraphe suivant à l'article 6 (Apports) des Statuts :

*« Par décision de l'assemblée générale en date du xxx 2024, le capital social a été réduit d'un montant global de 7 017 850,07 euros, par voie de diminution de la valeur nominale des actions de 0,17 €, pour le ramener de 41 281 471 euros à 34 263 620,93 euros.»*

- L'article 7 (Capital Social) des Statuts est modifié comme suit :

*« Le capital social est fixé à la somme de trente-quatre millions deux cent soixante-trois mille six cent vingt euros et quatre-vingt-treize centimes (34 263 620,93 €). Il est divisé en quarante et un millions deux cent quatre-vingt-un mille quatre cent soixante et onze (41 281 471 000) actions de quatre-vingt-trois centimes d'euro (0,83 €) de valeur nominale chacune, de même catégorie. »*

- L'en-tête des Statuts est modifié comme suit :

*« Société anonyme à conseil d'administration au capital social de 34 263 620,93 euros »*

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :**

- voix ayant voté pour : 11 496 068
- voix ayant voté contre : 20 000
- voix s'étant abstenues : 190 700

#### SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales relatives à l'adoption des résolutions soumises à titre ordinaire qui précèdent.

**Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à la majorité des voix :**

- voix ayant voté pour : 11 496 068
- voix ayant voté contre : 20 000
- voix s'étant abstenues : 190 700

\* \*

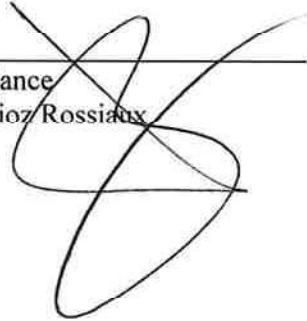
\*

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président de séance déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.


---

Président de séance  
Xavier Anthonioz Rossiaux



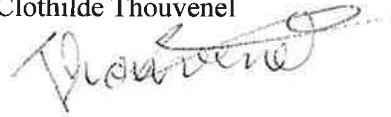
---

Scrutateur  
123Investment Managers



---

Secrétaire de séance  
Clothilde Thouvenel



CERTIFIÉ CONFORME  
À L'ORIGINAL



**Plaquette**

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

COMPTES ANNUELS

**PR+MIER  
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

## Attestation d'Expert Comptable

### MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SA 123CLUB PME 2016 relatifs à l'exercice du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	42 132 090
Chiffre d'affaires	
<b>Résultat net comptable (Bénéfice)</b>	<b>1 271 076</b>

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à PARIS  
Le 30/09/2024

FRANCK ROSSI  
EXPERT-COMPTABLE

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	32 923 987		32 923 987	37 928 987
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>32 923 987</b>		<b>32 923 987</b>	<b>37 928 987</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	344 537		344 537	549 074
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				970 000
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	8 389 040		8 389 040	2 381 157
Disponibilités	474 526		474 526	173 644
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 208 103</b>		<b>9 208 103</b>	<b>4 073 875</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>42 132 090</b>		<b>42 132 090</b>	<b>42 002 863</b>

## Bilan

	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	41 281 471	41 281 471
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 142 024	-4 932 707
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 271 076</b>	<b>-209 317</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37 410 524</b>	<b>36 139 447</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 566	36 051
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 318 000	5 827 364
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 721 566</b>	<b>5 863 415</b>
Ecart de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>42 132 090</b>	<b>42 002 863</b>

## Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	16				16	NS
<b>Total</b>	<b>16</b>				<b>16</b>	<b>NS</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 007 740		1 037 557		-29 817	-2,87
<b>Total</b>	<b>1 007 740</b>		<b>1 037 557</b>		<b>-29 817</b>	<b>-2,87</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-1 007 724</b>		<b>-1 037 556</b>		<b>29 832</b>	<b>-2,88</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
<b>Total</b>						
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 007 724</b>		<b>-1 037 556</b>		<b>29 832</b>	<b>-2,88</b>
Produits financiers	21 392		828 239		-806 847	-97,42
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>21 392</b>		<b>828 239</b>		<b>-806 847</b>	<b>-97,42</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-986 332</b>		<b>-209 317</b>		<b>-777 015</b>	<b>371,21</b>
Produits exceptionnels	7 262 408				7 262 408	
Charges exceptionnelles	5 005 000				5 005 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 257 408</b>				<b>2 257 408</b>	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 271 076</b>		<b>-209 317</b>		<b>1 480 393</b>	<b>-707,25</b>

## Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	946 726		999 113		-52 387	-5,24
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>-946 726</b>		<b>-999 113</b>		<b>52 387</b>	<b>-5,24</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>						
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>-946 726</b>		<b>-999 113</b>		<b>52 387</b>	<b>-5,24</b>
Autres achats et charges externes	61 014		38 444		22 571	58,71
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-1 007 740</b>		<b>-1 037 557</b>		<b>29 817</b>	<b>-2,87</b>
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
Charges de personnel						
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 007 740</b>		<b>-1 037 557</b>		<b>29 817</b>	<b>-2,87</b>
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	16				16	NS
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges						
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 007 724</b>		<b>-1 037 556</b>		<b>29 832</b>	<b>-2,88</b>
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	21 392		828 239		-806 847	-97,42
Charges financières						
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-986 332</b>		<b>-209 317</b>		<b>-777 015</b>	<b>371,21</b>
Produits exceptionnels	7 262 408				7 262 408	
Charges exceptionnelles	5 005 000				5 005 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 257 408</b>				<b>2 257 408</b>	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 271 076</b>		<b>-209 317</b>		<b>1 480 393</b>	<b>-707,25</b>

# Plaquette

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe

**PR+MIER  
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123CLUB PME 2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 42 132 090 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 271 076 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Droits d'option sur titres

La société a signé avec certains coassociés des Sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.

Au 30 juin 2024, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 4 318 000 euros, ont été considérées, conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisés à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour lesdites participations.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Règles et méthodes comptables

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Détentions au cours de l'exercice 2023-2024 :

La société 123 Club PME 2016 détient :

- 5 200 actions ordinaires et 6 724 000 actions de préférence correspondant à 100.00% du capital et des droits de vote de la société HOTELIERE DE L'ARTOIS, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 7 000 150 actions ordinaires correspondant à 73.30% du capital et des droits de vote de la société HOTELIERE RHONE ET LOIRE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 4 199 965 actions ordinaires correspondant à 54.545% du capital et des droits de vote de la société 11 BDA, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
  
- 57 actions ordinaires correspondant à 29.69% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE CHAMBERY, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 22 actions ordinaires correspondant à 22.92% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE PROVENCE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 2 920 actions ordinaires correspondant à 49.324% du capital et des droits de vote de la société RIVES D'ITHAQUE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD

Au cours de l'exercice, la société 123 Club PME 2016 a cédé sa participation dans le société 48 Cannebières pour un prix de cession de 6 598K€. La plus-value totale de 2 256K€ a été déduite extra-comptablement et une quote-part de 12% a été réintégrée fiscalement.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	37 928 987		5 005 000	32 923 987
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>37 928 987</b>		<b>5 005 000</b>	<b>32 923 987</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>37 928 987</b>		<b>5 005 000</b>	<b>32 923 987</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS SAS 48 CANNEBIERES S			81,71							
SAS HOTELIERE RHONE ET L	9 550	2 617	73,30	7 000	7 000 000			1 227	-131	
HOTELIERE DE L'ARTOIS	6 729	-194	100,00	6 724	6 724			1 478	117	
SAS 11 BDA	7 700	2 397	54,55	4 200	4 200			2 821	105	
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
SAS RESIDENCE DE CHAMBE	2	8 463	29,69	5 700	5 700			6 357	-49	
SAS RESIDENCE DE PROVEN	10	5 168	22,92	3 000	3 000			4 375	27	
SAS LES RIVES D'ITHAQUE	592	6 930	49,32	6 300	6 300			4 087	199	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBALS SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangère										

La société a signé avec certains coassociés des sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.

Au 30 Juin 2024, les primes versées ou dues à la société dans le cadre de ces options, s'élevant à 4 318 000 euros ont été considérées conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisées à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement avec les tiers concernés pour lesdites participations.

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 344 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	344 537	344 537	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>344 537</b>	<b>344 537</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - AVOIR À RECEVOIR	328 859
<b>Total</b>	<b>328 859</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 41 281 471,00 euros décomposé en 41 281 471 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Ces 41.281.471 actions sont réparties de la manière suivantes:

- 41.244.472 actions ordinaires,
- 36.999 actions de préférence de catégorie "B".

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/02/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-4 932 707
Résultat de l'exercice précédent	-209 317
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-5 142 024</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-5 142 024
<b>Total des affectations</b>	<b>-5 142 024</b>

## Notes sur le bilan

## Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2024
Capital	41 281 471				41 281 471
Report à Nouveau	-4 932 707	-5 142 024	-5 142 024	-4 932 707	-5 142 024
Résultat de l'exercice	-209 317	209 317	1 271 076	-209 317	1 271 076
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>36 139 447</b>	<b>-4 932 707</b>	<b>-3 870 947</b>	<b>-5 142 024</b>	<b>37 410 524</b>

## Dettes

## Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 721 566 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 566	403 566		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 318 000	4 318 000		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 721 566</b>	<b>4 721 566</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	27 018
<b>Total</b>	<b>27 018</b>

**Alexandre FLEYTOUX**

*Expert comptable - Commissaire aux comptes*

*Membre de la Compagnie régionale de Paris*

**123CLUB PME 2016**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 41.281.471 €.

Siège social: 94, rue de la Victoire

75009 PARIS

817 664 675 R.C.S. PARIS

**RAPPORT DU  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2024

## **123CLUB PME 2016**

Société anonyme à conseil d'administration au capital de 41.281.471 €.

Siège social : 94, rue de la Victoire

75009 PARIS

817 664 675 R.C.S. PARIS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 juin 2024

Aux Actionnaires,

#### **I. Opinion**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par vos statuts, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société 123CLUB PME 2016 relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### **II. Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### ***Indépendance***

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> juillet 2023 à la date d'émission de mon rapport.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, je me suis assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiqués dans le rapport de gestion.

Je me suis également assuré que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code sont mentionnées dans le rapport de gestion.

J'atteste que le rapport sur le Gouvernement d'entreprise prévu à l'article L.225-37 du code de commerce reprend bien les informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

## **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 13 novembre 2024

Signé par :  
  
EBC4EFF34EA84DB...

Alexandre FLEYTOUX  
Commissaire aux comptes

## **SA 123CLUB PME 2016**

94 rue de la Victoire  
75009 PARIS

**Plaquette au 30/06/2024**

**PR+MIER  
MONDE=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

**Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
inscrite au tableau de l'Ordre des experts-comptables  
des Régions Auvergne-Rhône-Alpes et Paris Île-de-France.**

**PREMIER MONDE**

13 rue Saint Lazare  
75009 PARIS

**Tél. 01.43.12.36.40 Fax. 01.40.07.53.42  
contact@premiermonde.fr  
www.premiermonde.fr**

# Plaque

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

COMPTES ANNUELS

**PR+MIER  
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

## Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
<b>ACTIF</b>				
<b>CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées	32 923 987		32 923 987	37 928 987
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>32 923 987</b>		<b>32 923 987</b>	<b>37 928 987</b>
<b>Stocks</b>				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs	344 537		344 537	549 074
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances				970 000
<b>Divers</b>				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	8 389 040		8 389 040	2 381 157
Disponibilités	474 526		474 526	173 644
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>9 208 103</b>		<b>9 208 103</b>	<b>4 073 875</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>42 132 090</b>		<b>42 132 090</b>	<b>42 002 863</b>

## Bilan

	Net au 30/06/24	Net au 30/06/23
<b>PASSIF</b>		
Capital social ou individuel	41 281 471	41 281 471
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-5 142 024	-4 932 707
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>1 271 076</b>	<b>-209 317</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>37 410 524</b>	<b>36 139 447</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>TOTAL AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 566	36 051
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 318 000	5 827 364
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>4 721 566</b>	<b>5 863 415</b>
Ecarts de conversion - Passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>42 132 090</b>	<b>42 002 863</b>

## Compte de résultat

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
<b>PRODUITS</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	16				16	NS
<b>Total</b>	<b>16</b>				<b>16</b>	<b>NS</b>
<b>CONSOMMATION M/SES &amp; MAT</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	1 007 740		1 037 557		-29 817	-2,87
<b>Total</b>	<b>1 007 740</b>		<b>1 037 557</b>		<b>-29 817</b>	<b>-2,87</b>
<b>MARGE SUR M/SES &amp; MAT</b>	<b>-1 007 724</b>		<b>-1 037 556</b>		<b>29 832</b>	<b>-2,88</b>
<b>CHARGES</b>						
Impôts, taxes et vers. assim.						
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges						
<b>Total</b>						
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 007 724</b>		<b>-1 037 556</b>		<b>29 832</b>	<b>-2,88</b>
Produits financiers	21 392		828 239		-806 847	-97,42
Charges financières						
<b>Résultat financier</b>	<b>21 392</b>		<b>828 239</b>		<b>-806 847</b>	<b>-97,42</b>
Opérations en commun						
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>-986 332</b>		<b>-209 317</b>		<b>-777 015</b>	<b>371,21</b>
Produits exceptionnels	7 262 408				7 262 408	
Charges exceptionnelles	5 005 000				5 005 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 257 408</b>				<b>2 257 408</b>	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 271 076</b>		<b>-209 317</b>		<b>1 480 393</b>	<b>-707,25</b>

## Soldes intermédiaires de Gestion

	du 01/07/23 au 30/06/24 12 mois	%	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
<b>MARGE COMMERCIALE</b>						
Production vendue						
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	946 726		999 113		-52 387	-5,24
<b>MARGE DE PRODUCTION</b>	<b>-946 726</b>		<b>-999 113</b>		<b>52 387</b>	<b>-5,24</b>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES H.T</b>						
<b>MARGE BRUTE GLOBALE</b>	<b>-946 726</b>		<b>-999 113</b>		<b>52 387</b>	<b>-5,24</b>
Autres achats et charges externes	61 014		38 444		22 571	58,71
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>-1 007 740</b>		<b>-1 037 557</b>		<b>29 817</b>	<b>-2,87</b>
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés						
Charges de personnel						
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 007 740</b>		<b>-1 037 557</b>		<b>29 817</b>	<b>-2,87</b>
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	16				16	NS
Dot. amortissements et provisions						
Autres charges						
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-1 007 724</b>		<b>-1 037 556</b>		<b>29 832</b>	<b>-2,88</b>
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	21 392		828 239		-806 847	-97,42
Charges financières						
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>-986 332</b>		<b>-209 317</b>		<b>-777 015</b>	<b>371,21</b>
Produits exceptionnels	7 262 408				7 262 408	
Charges exceptionnelles	5 005 000				5 005 000	
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>2 257 408</b>				<b>2 257 408</b>	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>1 271 076</b>		<b>-209 317</b>		<b>1 480 393</b>	<b>-707,25</b>

# Plaquette

Période du 01/07/2023 au 30/06/2024

Annexe

**PR+MIER  
MOND=**

LA SOMME DE NOTRE EXPERTISE  
ET DE VOS TALENTS.

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA 123CLUB PME 2016

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/06/2024, dont le total est de 42 132 090 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 271 076 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/07/2023 au 30/06/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2024 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/06/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 modifié à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels. Les comptes sont établis conformément au PCG.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Droits d'option sur titres

La société a signé avec certains coassociés des Sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.

Au 30 juin 2024, les primes versées ou dues à la Société dans le cadre de ces options, s'élevant à 4 318 000 euros, ont été considérées, conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisés à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement, avec les tiers concernés pour lesdites participations.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Règles et méthodes comptables

### Produits et charges exceptionnels

---

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

## Faits caractéristiques

### Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Détentions au cours de l'exercice 2023-2024 :

La société 123 Club PME 2016 détient :

- 6 724 000 actions de préférence correspondant à 99.92% du capital et des droits de vote de la société HOTELIERE DE L'ARTOIS, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 7 000 000 actions de préférence correspondant à 73.30% du capital et des droits de vote de la société HOTELIERE RHONE ET LOIRE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
- 4 200 000 actions de préférence correspondant à 54.55% du capital et des droits de vote de la société 11 BDA, société d'exploitation du fonds de commerce d'un hôtel
  
- 57 actions ordinaires correspondant à 29.69% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE CHAMBERY, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 22 actions ordinaires correspondant à 22.92% du capital et des droits de vote de la société RESIDENCE DE PROVENCE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD
- 2 920 actions ordinaires correspondant à 49.32% du capital et des droits de vote de la société RIVES D'ITHAQUE, société d'exploitation du fonds de commerce d'un EHPAD

Au cours de l'exercice, la société 123 Club PME 2016 a cédé sa participation dans le société 48 Cannebières pour un prix de cession de 6 598K€. La plus-value totale de 2 256K€ a été déduite extra-comptablement et une quote-part de 12% a été réintégrée fiscalement.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	37 928 987		5 005 000	32 923 987
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>	<b>37 928 987</b>		<b>5 005 000</b>	<b>32 923 987</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>37 928 987</b>		<b>5 005 000</b>	<b>32 923 987</b>

## Notes sur le bilan

### Immobilisations financières

#### Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

(1) Capital - (2) Capitaux propres autres que le capital - (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)

(4) Valeur comptable brute des titres détenus - (5) Valeur comptable nette des titres détenus

(6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés - (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise

(8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé - (9) Résultat du dernier exercice clos

(10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAIL SUR CHAQUE TITRE</b>										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SAS SAS 48 CANNEBIERES S			81,71							
SAS HOTELIERE RHONE ET L	9 550	2 617	73,30	7 000	7 000 000 000			1 227	-131	
HOTELIERE DE L'ARTOIS	6 729	-194	100,00	6 724	6 724			1 478	117	
SAS 11 BDA	7 700	2 397	54,55	4 200	4 200			2 821	105	
- Participations (détenues entre 10 et 50% )										
SAS RESIDENCE DE CHAMBE	2	8 463	29,69	5 700	5 700			6 357	-49	
SAS RESIDENCE DE PROVEN	10	5 168	22,92	3 000	3 000			4 375	27	
SAS LES RIVES D'ITHAQUE	592	6 930	49,32	6 300	6 300			4 087	199	
<b>B. RENSEIGNEMENTS GLOBALS SUR LES AUTRES TITRES</b>										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

La société a signé avec certains coassociés des sociétés dont elle détient une participation, des contrats d'option de vente sur titres.

Au 30 Juin 2024, les primes versées ou dûes à la société dans le cadre de ces options, s'élevant à 4 318 000 euros ont été considérées conformément à l'article 628-18 du PCG, comme des produits probables (donc non réalisées à la clôture) et de ce fait comptabilisées au bilan sur la ligne "Autres dettes".

Les modalités de mise en oeuvre de ces options sont définies contractuellement avec les tiers concernés pour lesdites participations.

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 344 537 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	344 537	344 537	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
<b>Total</b>	<b>344 537</b>	<b>344 537</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
FOURNISSEURS - AVOIR À RECEVOIR	328 859
<b>Total</b>	<b>328 859</b>

## Notes sur le bilan

### Capitaux propres

#### Composition du capital social

Capital social d'un montant de 41 281 471,00 euros décomposé en 41 281 471 titres d'une valeur nominale de 1,00 euros.

Ces 41.281.471 actions sont réparties de la manière suivantes:

- 41.244.472 actions ordinaires,
- 36.999 actions de préférence de catégorie "B".

#### Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/02/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	-4 932 707
Résultat de l'exercice précédent	-209 317
Prélèvements sur les réserves	
<b>Total des origines</b>	<b>-5 142 024</b>
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	-5 142 024
<b>Total des affectations</b>	<b>-5 142 024</b>

## Notes sur le bilan

### Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/07/2023	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 30/06/2024
Capital	41 281 471				41 281 471
Report à Nouveau	-4 932 707	-5 142 024	-5 142 024	-4 932 707	-5 142 024
Résultat de l'exercice	-209 317	209 317	1 271 076	-209 317	1 271 076
<b>Total Capitaux Propres</b>	<b>36 139 447</b>	<b>-4 932 707</b>	<b>-3 870 947</b>	<b>-5 142 024</b>	<b>37 410 524</b>

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 721 566 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	403 566	403 566		
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 318 000	4 318 000		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>4 721 566</b>	<b>4 721 566</b>		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

## Notes sur le bilan

### Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS - FACT. NON PARVENUES	27 018
<b>Total</b>	<b>27 018</b>

## Notes sur le compte de résultat

### Charges et produits d'exploitation et financiers

#### Rémunération des commissaires aux comptes

##### Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 18 756 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

#### Résultat financier

	30/06/2024	30/06/2023
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge		816 039
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement	21 392	12 200
<b>Total des produits financiers</b>	<b>21 392</b>	<b>828 239</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>		
<b>Résultat financier</b>	<b>21 392</b>	<b>828 239</b>

### Charges et Produits exceptionnels

#### Résultat exceptionnel

Cession des titres 48 Cannebière au cours de l'exercice suite à l'exercice de l'option au titre de laquelle des primes ont été encaissées à hauteur de 664K€.

Ces dernières ont été comptabilisées en augmentation du prix de cession de l'actif, d'un montant de 6 598K€, pour un total de 7 261K€

La valeur nette comptable de ces titres est de 5 005K€, faisant apparaître une plus-value de 2 256K€

Produit des exercices antérieurs constaté à hauteur de 1K€ correspondant à une facture d'honoraire provisionnée mais toujours pas reçue après plusieurs exercices.

## Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
<b>Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00
Nombre d'actions ordinaires	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00	41 281 471,00
<b>Opérations et résultats :</b>					
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	-1 283 481,52	42 057,93	2 675 288,69	-1 025 356,13	1 271 076,38
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	-2 522 725,52	542 315,95	2 598 235,42	-209 316,88	1 271 076,38
<b>Résultat par action</b>					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	-0,03	0,00	0,06	-0,02	0,03
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	-0,06	0,01	0,06	-0,01	0,03
Dividende distribué					
<b>Personnel</b>					
Effectif salariés					
Montant des sommes versées					